



MENTHON-SAINT-BERNARD

Mairie de
Menthon-Saint-Bernard
284, rue Saint-Bernard
74290 Menthon-Saint-Bernard

Tél : 04 50 60 12 88
Fax : 04 50 60 07 60

Nouvelle adresse courriel :
accueil@mairie-menthon.fr

Site internet :
www.menthon-saint-bernard.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h

Directeur de publication
Maire de Menthon-Saint-Bernard

Conception éditoriale :
Équipe de la commission communication

Conception graphique :
Catherine Comte
createurdempreinte.fr

Photos :
Mairie de Menthon-Saint-Bernard
Mairie Annecy

Impression : Imprimerie Gutenberg
Tirage : 1 400 exemplaires

Les infos de notre village...

en 2MOTS



LE MOT DU MAIRE

Les vacances estivales sont déjà derrière nous. Nous avons dû nous adapter à la météo capricieuse du mois de juillet et du début du mois d'août. Elle a été plus clémente ensuite.

Le respect des gestes barrière est entré dans nos habitudes quotidiennes et la mise en place du pass sanitaire fin juillet a augmenté le sentiment de sécurité et de protection des nombreux vaccinés.

La diminution des cas COVID et autres indicateurs représentent une tendance positive qui, s'ils se confirment, sont de nature à nous redonner de l'espoir et de conforter notre optimisme.

Soyons toujours conscients que ces gestes barrière nous protègent de la COVID mais aussi des gripes et gastrites hivernales.

La rentrée, c'est aussi la reprise des travaux d'aménagement de la voie verte qui se prolongeront jusqu'à l'été 2022. À ceux-ci s'ajoutent la démolition et la reconstruction du pont Albert Lebrun devant Bonlieu dont la fin est prévue en juin 2022.

Pour faciliter nos déplacements et fluidifier la circulation vers Annecy, l'agglomération du Grand Annecy propose plus de bus SIBRA.

C'est l'occasion, voire l'opportunité, d'essayer de modifier nos habitudes de mobilité.

Je vous souhaite un bon troisième trimestre.

Maire de Menthon-Saint-Bernard

La vie de notre village...



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés sur les panneaux situés à côté de la mairie et au centre du village. Ils sont également consul-

tables sur le site : www.menthon-saint-bernard.fr rubrique : Conseil Municipal et Intercommunalité.



DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS MUNICIPALES

Les publications municipales telles que « Les infos de notre village en 2Mots » du début de chaque trimestre et « Une année de notre village bulletin municipal » du début d'année sont distribuées par La Poste Solutions Business, qui gère

cette distribution, nous informe que nos publications seront intégrées dans les documents publicitaires, sauf pour les boîtes aux lettres sur lesquelles figure l'autocollant « Stop Pub » où seules nos publications seront distribuées.





NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE



L'activité « courrier » ayant fortement diminué, la direction de la Poste a pris la décision de réduire les heures d'ouverture des bureaux de la poste de Menthon-Saint-Bernard et de Veyrier-du-Lac.

Les nouveaux horaires sont donc :

- Menthon-Saint-Bernard : du mardi au samedi de 09h00 à 12h00. Fermé le lundi.
- Veyrier-du-Lac : du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30. Fermé le samedi.



TRAVAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC : DE BONNES PERSPECTIVES !

Le remplacement des hauts de candélabres et des ampoules s'effectue progressivement en collaboration avec le SYANE sur un programme de trois ans.

Dès 22h, se met en place une baisse d'intensité sur ces nouveaux éclairages. A peine perceptible, cette baisse ne diminue pas pour autant son efficacité, mais permet une baisse importante de la consommation : celle-ci devrait diminuer à terme de plus de moitié.

Après la préparation de l'installation des passerelles de part et d'autre du pont de Presles, les travaux d'aménagement de la voie verte vont reprendre depuis l'entrée de Menthon-Saint-Bernard jusqu'à la mairie.

Ainsi, dans la continuité de cette démarche de village, nous invitons les particuliers et copropriétés à réfléchir à la possibilité de réduction de leurs éclairages extérieurs (intensité, plages

horaires, impact sur l'entourage).

La commission environnement se tient à leur disposition pour une réflexion conjointe.



MOBILITÉ

Bus : Prenons le bus en marche !

Depuis le 1^{er} septembre, la ligne 61 (Annecy-Talloires-Montmin) ligne départementale puis régionale, devient la ligne 60 de la SIBRA sous la compétence du Grand Annecy.

Désormais :

1°/ du lundi au samedi ce sont 27 allers Annecy - Angon, de 05h40 à 22h45, et 26 retours Angon - Annecy, de 06h25 à 22h30,

2°/ le dimanche et jours fériés ce sont 9 allers Annecy - Angon, de 08h30 à 19h45, et 8 retours Angon - Annecy, de 09h12 à 19h00.

Mobilisons nous pour changer nos habitudes et désengorger les routes, afin que ces mises en places soient utiles et pérennes !



Retrouvez le détail des horaires sur : www.sibra.fr



Contournement de la zone des travaux du pont Albert Lebrun

Une signalétique est mise en place pour indiquer les itinéraires conseillés : avenue de France - avenue Gambetta - boulevard de la rocade - avenue du Rhône - avenue du Crêt du Maure et avenue de Trésum.





RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pendant la période du samedi 20 au dimanche 28 novembre, la mairie de Menthon-Saint-Bernard participe à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en organisant des ateliers thématiques au Clos Chevallier l'après-midi du mardi 23 novembre avec le Grand Annecy.



CONFÉRENCE

Le jeudi 14 octobre à 20h00 dans la salle « Beauregard » au 1^{er} étage de la salle polyvalente du Clos Chevallier, Anne-Françoise Rouvet animera une conférence sur le thème « *Voir la vie dans un autre sens* ».



OCTOBRE ROSE

Mois national de la prévention et du dépistage du cancer du sein

1°/ Prévention

Modifier les comportements et les habitudes de vie préviennent 40% des cancers.

2°/ Dépistage

Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées par courrier à se faire dépister tous les 2 ans.

Le développement d'un cancer du sein prend plusieurs mois, voire plusieurs années. Dépisté tôt, c'est un meilleur pronostic.



ÉVÉNEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE AU CHÂTEAU

Nuit des châteaux

Le samedi 23 octobre de 18 heures à 21 heures, profitez de la dernière nocturne de l'année grâce à la « *Nuit des châteaux* ». Des visites costumées et théâtralisées sont organisées.

Conférence

Le mercredi 27 octobre à 20 heures au château, Alain Mélo animera une conférence sur « *Le rôle des familles nobiliaires dans les alpages* ».

UNE NUIT AU CHÂTEAU DE MENTHON

Samedi 23 Octobre

VISITES NOCTURNES THÉÂTRALISÉES 18H00-21H00

Adultes (dès 15 ans) : 15 EUR
Enfants (dès 5 ans) : 8 EUR
Gratuits pour les moins de 5 ans
Possibilité de petite restauration

PLACES LIMITÉES

PRÉVENTE
www.chateau-de-menthon.com
ou sur place

CHÂTEAU DE MENTHON ST. BERNARD
74290 Menthon-Saint-Bernard
Tél. 07 81 74 39 72
contact@chateau-de-menthon.com
www.chateau-de-menthon.com

Mercredi 27 Octobre - 20h

Conférence animée par Alain Mélo

Le rôle des familles nobiliaires dans les alpages

Château de Menthon
contact@chateau-de-menthon.com

Village de Noël

Pendant tout le mois de décembre, tous les jours à partir de 11h00, venez découvrir la première édition du *Château du père Noël*, et peut-être le château sous la neige. Des activités diverses pour petits et grands sont organisées. Cet événement est également ouvert aux entreprises pour leur repas de fin d'année.

LE CHÂTEAU DU PÈRE NOËL

MENTHON ST BERNARD

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Noé BROSSARD RADRIGAN
le 13 juillet 2021
Lïona COLLET BUOT
le 28 juillet 2021
Ruben KWOCALA
le 09 août 2021
Mathias HEITMANN
le 19 août 2021
Oscar RAGUENEAU DAUDON
le 23 août 2021

Décès :

Didier FLOQUET
le 25 juin 2021
Janine AVETTAND-NICOUD
née PORTIER le 17 juillet 2021
Annick DE LA ROCQUE DE SÉVÉRAC
née VASNIER le 17 août 2021
Jean-Claude ARRAGAIN
le 31 août 2021

Mariages :

Charlotte LIZÉ et Grégoire LOTTERIE
le 02 juillet 2021

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

Aurore Delmont, Sophie Diamant, Aurélie Dumas,
Pl. de Presles - www.doctolib.fr 04 50 66 82 28
Pierre-Yves Allouche, 5 ch. de Beauregard 04 50 64 80 01

Aide à Domicile En Milieu Rural 04 50 64 44 03

SAMU 15 ou 112

Centre Hospitalier Annecy - Genevois 04 50 63 63 63

Sapeurs-Pompiers 18 ou 112

Police Municipale 04 50 60 12 88 ou
police.municipale@mairie-menthon.fr 06 15 81 41 09

Gendarmerie 04 50 23 02 23 ou 17

Crèche Halte-Garderie Les Épêles 04 50 60 04 42

Assistantes Maternelles Agréées : liste disponible en mairie.

La Poste de Menthon 36 34 (professionnels)
ou 36 31 (particuliers)

Maison Paroissiale 04 50 60 12 53

Salle du Clos Chevallier réservations 04 50 60 12 88

Office de Tourisme 04 50 45 00 33

Château de Menthon 07 81 74 39 72
contact@chateau-de-menthon.com

Météo Chamonix 08 92 68 02 74

TAXIS

Dominique Baziere 06 09 30 08 66
Bernard Tirode 06 20 27 62 58

SERVICES DU GRAND ANNECY

46, av. des Iles, 74000 ANNECY 04 50 63 48 48
www.grandannecy.fr

EAU POTABLE

Accueil, abonnement, facturation 04 50 33 89 30
Devis travaux 04 50 33 89 33
Urgences 24h/24 04 50 33 89 89

PERSONNES AGÉES

Accueil 04 50 63 48 00
Portage des repas 04 50 64 44 03

MOBILITÉ

SIBRA 04 50 10 04 04
Vélonécyc 04 50 51 38 90

VALORISATION des DÉCHETS

Accueil 04 50 33 02 12

TAXE de SÉJOUR

Accueil 04 56 49 40 30

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

La collecte s'effectue le mardi (Y compris si le mardi ou le vendredi est férié).

Rappels :

- Le dépôt de sacs à même le sol est interdit.
- Merci aux résidents secondaires de demander à leur voisinage de rentrer les conteneurs durant leur absence.
- Merci aux propriétaires de locations Saisonnières ou Airbnb de :
 - prévenir leurs locataires de rentrer les conteneurs qu'auraient laissés les précédents sur la voie publique,
 - laisser les consignes en français et anglais pour le ramassage des ordures, le tri sélectif et pour les collectifs de se conformer au règlement des copropriétés.

Conteneurs :

Pour commander, échanger ou remplacer vos conteneurs, contactez le service « Valorisation des déchets » du Grand Annecy : 04 50 33 02 12.

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE :

Route du col de Bluffy, 74290 Menthon-Saint-Bernard

Accueil : 04 50 60 14 53

1°/ Horaires d'hiver :

du lundi au vendredi : de 13h30 à 17h30,
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

2°/ Horaires d'été :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 18h30,
le mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30,
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30,
le dimanche : de 9h00 à 12h00.

Les changements d'horaires ont lieu lors du passage national aux heures d'été et d'hiver.

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL :

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes (garçons et filles) ayant 16 ans révolus. Le jeune doit se présenter personnellement en mairie dans les trois mois qui suivent son anniversaire muni du livret de famille de ses parents, de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. La mairie remettra une attestation de recensement à conserver précieusement car elle leur sera demandée pour leur dossier de permis de conduire, et pour tout examen (ex : baccalauréat). Les Menthonnais dépendent du Centre National de Varcès : ils sont convoqués avant l'âge de 18 ans à leur Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).